

## **DONNEZ UNE SECONDE VIE** à vos articles de sport et de loisirs !



Et si vous donniez une seconde vie à vos articles de sport et de loisirs plutôt que de finir par les jeter à la poubelle ou aux encombrants ?

La Ville de Paris s'associe à l'éco-organisme **EcoLogic** pour installer des bornes de collecte près de chez vous. **Les articles déposés seront collectés par la Recyclerie Sportive** afin d'être réemployés ou recyclés.



### **Quels objets puis-je déposer ?**



Tous les articles liés à une pratique sportive individuelle ou collective : balles, ballons, raquettes, rollers, sports de montagne, activités nautiques, équitation, pêche...



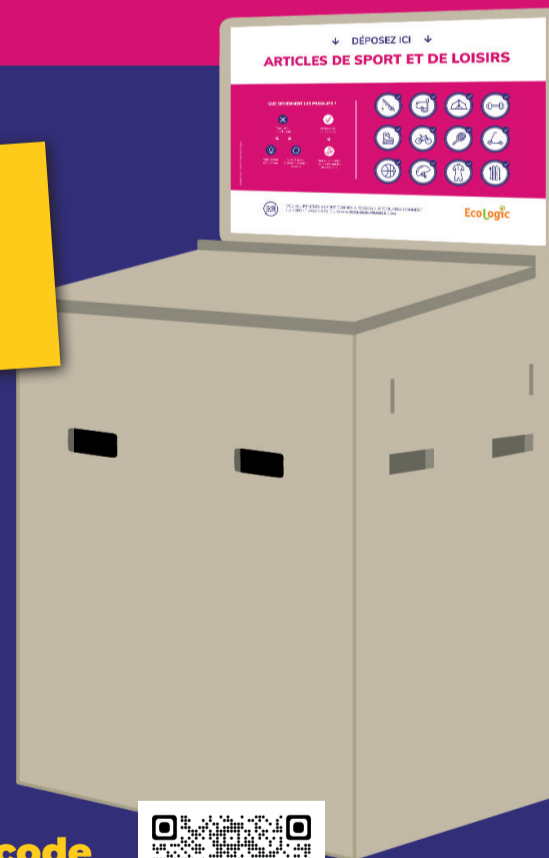
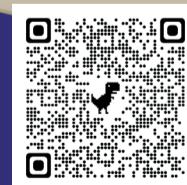
Tous les articles de sport et de loisirs peuvent être déposés, **QUEL QUE SOIT LEUR ÉTAT D'USURE.** Même abimés ou cassés, ils seront réemployés ou recyclés.

Vous pouvez déposer vos objets dans des bornes situées dans plusieurs centres sportifs des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements.

**Les bornes sont accessibles tous les jours, aux horaires d'ouverture des centres.**



**Flashez le QR code pour retrouver la liste des centres équipés de bornes**



Retrouvez toutes les infos sur ce dispositif **sur Paris.fr**

